

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE :

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le directeur des communications de la FCA, Marty Logan, à Moscou, en Russie, au +7 925 916 3578 ou à l'adresse loganm@fctc.org

COP 6 : adopter le projet de lignes directrices sur la taxation du tabac, c'est sauver des centaines de millions de vies

MOSCOU, RUSSIE, 10 octobre 2014 : comme l'a annoncé l'Alliance pour la Convention-cadre (FCA), les gouvernements peuvent véritablement éviter des millions de décès prématurés simplement en adoptant en l'état le projet de directives relatives aux taxes sur le tabac.

Ce dernier est à l'ordre du jour de la prochaine phase de négociations sur le traité mondial de lutte antitabac, plus connu sous le nom de Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac (CCLAT). La sixième session de la Conférence des Parties (COP-6) se tiendra du 13 au 18 octobre à Moscou, en Russie. Cette réunion rassemblera les 179 Parties à la CCLAT, soit près de 90 % de la population mondiale, des pays non Parties mais aussi des organisations internationales et non gouvernementales du monde entier.

Les délégués de la COP-6 se réunissent afin de lutter contre l'une des épidémies les plus mortelles jamais connues. En effet, le tabagisme a tué 100 millions de personnes tout au long du XX^e siècle. Il sera responsable de 1 milliard de décès au cours de ce siècle, si cette tendance se poursuit. Ce fléau touchera principalement les pays à revenu faible et intermédiaire, où l'industrie du tabac incite la population à se mettre à fumer.

Alliance regroupant près de 500 organisations de la société civile implantées dans plus de 100 pays, la FCA souligne que les politiques de taxation du tabac sont largement reconnues comme l'une des mesures les plus efficaces permettant d'influer sur la demande en produits du tabac.

« L'Afrique du Sud, le Mexique, la France et le Brésil sont quelques-uns des pays à avoir augmenté les taxes sur les produits du tabac et à avoir réduit le tabagisme mais aussi les maladies et les décès qu'il engendre, a déclaré Laurent Huber, directeur de la FCA. Les Philippines viennent de prendre d'importantes mesures pour simplifier leur système de taxation, ce qui engendrera, d'ici 2017, une augmentation de plus de 1 000 % des taxes sur les marques de cigarettes les moins chères.

Les Parties à la CCLAT ont travaillé pendant quatre ans pour rédiger ce projet de directives. La COP-6 est l'occasion idéale pour elles de l'adopter afin d'aider les pays à mettre en place des mesures fiscales visant à éradiquer l'épidémie de tabagisme. »

Comme on pouvait s'y attendre, l'industrie du tabac a attaqué ce projet de directives. « L'industrie a essayé de tromper les gouvernements en leur faisant croire que ces directives remettent en cause la souveraineté de leur pays, a souligné Laurent Huber. Or, selon leur premier principe directeur, « [l]a détermination des politiques de taxation du tabac est un droit souverain des Parties ». En outre, « [i]l n'y a pas de niveau optimal de taxation du tabac valable pour tous les pays », comme l'indique explicitement le projet. »



Lors de la COP-6, la FCA invitera les Parties à prolonger le mandat d'un groupe de travail qui s'efforce d'identifier les mesures assurant la mise à disposition de ressources adéquates afin de mettre en œuvre la CCLAT à l'échelle nationale. D'après les résultats obtenus par le groupe de travail, les gouvernements souhaitant adopter des mesures de lutte antitabac manquent cruellement de ressources financières et techniques. En outre, il leur est difficile de bénéficier d'une assistance internationale et leurs différents ministères collaborent peu souvent.

D'autres priorités de la FCA ont été ajoutées à l'ordre du jour de la COP-6, notamment les suivantes :

- Le renforcement des mesures visant à empêcher l'ingérence de l'industrie du tabac dans les efforts de lutte contre l'épidémie du tabagisme déployés par les gouvernements. En effet, l'industrie continue de menacer les gouvernements et de remettre en cause les mesures adoptées devant les tribunaux nationaux. Récemment, elle a intenté des actions internationales souvent coûteuses et longues. Par exemple, Philip Morris s'est appuyé sur un accord d'investissement bilatéral pour remettre en question les politiques de santé publique votées par l'Uruguay afin de sauver des vies.
- L'amélioration de la manière dont les Parties à la CCLAT informent de leurs obligations dans le cadre du traité. Les rapports rédigés à cette fin doivent être utiles et aider les Parties à garantir leur conformité à la CCLAT.